

PROCÈS-VERBAL

Réunion du Comité de direction
Club nautique de Longueuil inc.

Tenue le 4 octobre à 19 h 30 au chalet du Club

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion à 19 h 35 faite par le Commodore.

M. Corbin explique que le point important à discuter dans l'ordre du jour sera la mise à terre et que les points à Affaires nouvelles 8.2 et 8.3 et 8.4 seront reportés à la prochaine réunion.

2. Appels des dirigeants : En l'absence du Secrétaire le Commodore Michel Corbin fait l'appel.

Vice-commodore :	André Bilodeau
Secrétaire :	David Gauthier (<i>Absence motivée</i>)
Trésorier :	Julien de Tilly
Maître de port :	Poste vacant
Directeur des communications :	Martin Beauchesne
Directeur de l'entretien :	Bryan Petterson

MEMBRES PRÉSENTS :

Marcel Beaulieu	Patrice Gauvin	Daniel Massicotte (Vérificateur)
Martin Boucher	André Girard	
Michel Comtois	Benoit Goyer	
Roch Francoeur	Raymond Guay	
Pierre Fleurant	Christian Levac	
André Gagné		

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour par le Commodore.

Modifications ou ajouts :

Affaires nouvelles ajout du point 8.5 Affiche lumineuse C.N.L.

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté tel que modifié.

4. Correction et adoption du p.-v. du 20 septembre 2016;

Il n'y a pas de corrections

Proposé par : M. Julien de Tilly

Appuyé par : M. Martin Beauchesne

Adopté à l'unanimité

4.1 Suivi du procès-verbal du 27 octobre 2015 soit le point 7.4 Caméras. (À suivre)

5. Lecture de la correspondance :

Il n'y a pas de correspondance

6. Rapport de la gérance :

La Responsable service clientèle est absente pour cause de maladie persistant depuis 1 mois et est théoriquement en arrêt temporaire de travail. Il en est de même pour ses études et à la recommandation de son médecin traitant.

7. Rapport des officiers :

Directeur de l'entretien : M. Bryan Petterson : (Rapport verbal)

M. Petterson tient à remercier tous les gens qui ont aidé pour planifier la mise à terre.
La peinture des poteaux verts soit les lumières se poursuit.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Bryan Petterson

Appuyé par : M. Julien de Tilly

Adopté à l'unanimité

COMMENTAIRES :

M. André Girard demande s'il n'y a pas d'autres personnes intéressées pour un hivernage dans les listes d'attente. La réponse fut malheureusement non seulement des personnes voulant un quai et l'hivernage par la suite. Il suggère que nous pourrions accepter des remorques à la dernière minute.

M. Martin Boucher souligne qu'il serait important de ne pas avoir autant de gens autour des bateaux.

Directeur des communications : M. Martin Beauchesne : (Rapport verbal)

M. Beauchesne informe que ce sera un traiteur le samedi et déjeuner fait par les bénévoles le dimanche. Un souper sera fait pour ceux qui seront encore sur place le dimanche .

Il s'est occupé du groupe formé du Club pour le nettoyage des berges.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Martin Beauchesne

Appuyé par : M. Bryan Petterson

Adopté à l'unanimité

Maître de port : POSTE VACANT

Secrétaire : M. David Gauthier : (Absent)

Trésorier : M. Julien de Tilly : (Rapport verbal)

Montant en caisse en date du jour : **93 914.17 \$** et compte épargne : **103 702.90 \$**

D'une manière générale tout va bien et une rencontre est prévue avec Nicolas pour les conciliations bancaires de septembre ainsi que pour le rapport de taxes pour le dernier trimestre.

Il a aussi participé activement à la préparation de la mise à terre avec Bryan et Consuelo et cela lui a pris beaucoup de temps.

Comptes à recevoir : 5 000.00 \$ incluant le 3 000.00 \$ dû par Prestige Nautique. Dans le cas de ce dernier un chèque nous est parvenu et cependant cette compagnie nous doit toujours les 2 dernières années.

L'excuse donnée par Prestige est le fait que les entrées d'argent se font en fin de saison. Il a dû courir après eux tout au cours de l'été. Si ce dû n'est pas payé après la mise à terre, il sera de mise de faire une démarche plus sérieuse à leur endroit.

Certains nouveaux hivernants n'ont pas encore payé leur hivernage et il lui manquait des informations pour les contacter et cela devrait se faire sous peu.

Il y a eu 10 dépôts de locataires pour la saison 2017 et cela représente environ 5 000.00 \$

Il a l'intention de présenter différents scénarios concernant les révisions budgétaires et cela devrait se faire bientôt soit après la mise à terre.

M. de Tilly informe que le suivi du budget à jour est sur le babillard.

Ceci termine son rapport

Proposé par : M. Julien de Tilly
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

Vice-Commodore : M. André Bilodeau : (Rapport verbal)

M. Bilodeau informe qu'il a publié l'AVISO et il lui reste à aller à la Caisse Desjardins pour devenir signataire avec la résolution du Comité à cet effet.

Ceci termine son rapport.

Proposé par : M. André Bilodeau
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

Commodore : M. Michel Corbin (Rapport verbal)

M. Corbin a assuré le suivi avec Mme Latendresse de la ville. La suggestion de celle-ci fut de prendre rendez-vous avec le Directeur général adjoint de la ville et la rencontre devrait se faire sous peu.

Il lui fut confirmé par Mme Latendresse que la date d'échéance du bail du C.N.L. est le 31 décembre 2019. C'est à la fois une bonne et mauvaise nouvelle et la raison est que nous avons des renseignements à prendre avant de prendre des décisions.

Nous avons des engagements et des activités à mettre de l'avant bien avant le renouvellement du bail. L'appui et l'accompagnement de la ville est primordial et nous aidera à nous sécuriser dans nos démarches.

Mme Latendresse a déjà préparé le terrain en vue de cette rencontre et selon elle nous aurons une bonne écoute.

Une fois que cette rencontre faite et c'est à partir de ce moment que les conseillers de la ville pourront nous appuyer pour faire débloquer notre dossier.

Ceci termine le rapport

Proposé par : M. Michel Corbin
Appuyé par : M. Bryan Petterson
Adopté à l'unanimité

8. Affaires nouvelles :

8.1 Mise à terre

Tout va bon train et la grue fut réservée pour cette activité. Un avertissement sera envoyé à tous pour aviser de ne pas stationner sur le terrain puisque la grue arrivera le vendredi. Consuelo se chargera d'avertir les employés en ce sens.

M. Martin Beauchesne explique que cela va prendre une équipe le matin et une autre dans l'après-midi. Certains se sont inscrits pour le samedi et d'autres pour le dimanche.

Commentaires :

M. Roch Francoeur souligne que son rapport sur la sécurité produit fait par aussi de la mise à terre. Il ajoute qu'il faut faire preuve de diligence et se mettre à l'abri d'éventuelles poursuites en cas d'accident. Il suggère que des banderoles jaunes soit mises autour de la grue pour éviter que les gens s'approchent.

M. André Girard souligne qu'il faudrait peut-être aviser la ville pour le puisard vu qu'il y aura beaucoup de gens qui vont se servir des toilettes

M. Daniel Massicotte demande de se procurer des bombonnes de CO 2 pour les ceintures de sauvetage et des gants et dossards

M. André Bilodeau informe que dans le temps, il était interdit de couvrir les bateaux jusqu'au sol. La raison était au niveau sécurité et lors du chauffage à l'intérieur. Les pompiers pourraient venir faire une inspection et voir si tout est en règle. Il appert qu'une décision fut déjà prise au niveau de la couverture sur les bateaux.

8.2 Évaluation des employés et cessation d'emploi (*Reporté prochaine réunion*)

8.3 Modification Règlements administratifs, remboursement & réservation (*Reporté prochaine réunion*)

8.4 Système informatique (*Reporté prochaine réunion*)

8.5 Affiche lumineuse du C.N.L.

M. Julien de Tilly veut faire une proposition pour retirer l'affiche lumineuse sur le brise-lames et en regard de la protection de l'environnement marin et possiblement via la réglementation sur l'affichage commercial.

M. Bryan Petterson ajoute que cela attire les moustiques.

M. André Girard explique qu'avant de prendre une telle décision faudrait peut-être regarder une autre solution.

M. Roch Francoeur suggère de mettre un moratoire et de revoir différemment l'installation l'an prochain.

M. de Tilly trouve dommage et souligne qu'André donne son 100%. Il souligne qu'il y a une sûrement une autre manière d'avoir de la visibilité.

M. Raymond Lavoie souligne que la réglementation prévoit qu'il y a une distance à respecter dans le cas de l'affichage sur le fleuve.

M. Michel Corbin explique que la question à se poser est ...est-ce que nous avons besoin d'une affiche lumineuse. Des questions légales seront posées d'ici le printemps et nous y reviendrons.

9. Période de questions ou commentaires : (20 minutes)

M. André Bilodeau fait ce commentaire et il a siégé longtemps et qu'il constate que l'atmosphère redevient saine

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 8 novembre à 19 h 30

11. Levée de la réunion à 20 h 50 par le Commodore.

Michel Corbin, Commodore

David Gauthier, Secrétaire